

LE BIEN PUBLIC

Bulletin Parler Français
rue Hart, 3
TEL. BELL 640
Casier Postal 180

La Compagnie "Le Bien Public" Editeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

Les Événements

Le coût de la vie et les exploités.

Après trois ans de retard, le gouvernement Borden s'est enfin décidé à nommer ce qu'il appelle un contrôleur des vivres. En réalité, il apparaît bien que ce contrôleur, M. Hanna, n'a pas tant pour mission de nous préserver contre tous les écarts éhontés, que d'assurer l'envoi plus considérable en Europe de nos produits prélevés à même nos privations. Nous estimons que c'est une fois de plus méconnaître l'intérêt bien entendu de notre pays, et agir à rebours du simple bon sens.

Il semblerait que le devoir du gouvernement, dès le début de la guerre, eût été de fixer un prix maximum pour toutes les denrées. Ce prix maximum n'ayant pu être dépassé ni par les industriels, ni par les commerçants, ni par les cultivateurs, la vie eût été normale par tout le pays, et l'armée des profiteurs ne se serait pas enrichi à millions sous prétexte de guerre, et au détriment du peuple.

Une courte enquête vient en effet d'établir que des industriels, amis du gouvernement, que des enthousiastes de la contribution du Canada à l'Empire, que les nouveaux barons et les sirs, ont réalisés des profits scandaleux dans les fournitures de guerre. Le gouvernement semble moins étonné de cette révélation stupéfiante, qu'inquiet de la manière de sauver ses amis.

Il est plus que temps que ce gouvernement corrompu et corrompu soit chassé d'une administration qu'il déshonore.

Et si l'on veut savoir jusqu'à quel point l'administration présente a été néfaste au consommateur canadien, nous n'avons qu'à comparer les prix d'objets de première nécessité tels qu'ils sont ici, et tels qu'ils sont en Australie où le gouvernement a eu le cœur de protéger le public.

Nous empruntons cette liste d'un journal qui paraît bien renseigné.

Nous admettons que la situation mondiale créée par la guerre doit faire monter le coût de la vie au Canada comme ailleurs, mais non pas plus qu'ailleurs. Dans les pays où le gouvernement a fait son devoir et pris de sages mesures pour contrôler la spéculation, la vie coûte moins cher qu'au Canada.

Ainsi, comparons les prix des principaux produits du Canada et de l'Australie, le 15 février 1917.

	Australie	Canada
Son (la tonne).....	\$21.84	\$35.00
Pain (pain de 1½ livre).....	.05	.09
Beurre.....	.36	.40 à .46
Bacon.....	.27 à .33	.32 à .33
Fromage.....	.21	.30
Farine.....	\$5.28 à \$6	\$9.20 à 9.90
Farine d'avoine (100 lbs).....	\$2.40	\$3.80
Pomme de terre (le boisseau).....	.45½	\$2. à 2.34
Oeufs.....	.18 à .24	.50 à .58
Sucre jaune (la livre).....	.06	.08
Sucre blanc (la livre).....	.06½	.09

De 1914 à 1917, le coût de la vie a augmenté de 44% au Canada, et de 9% seulement en Australie, de 25% aux Etats-Unis.

La Conscription.

Le Bill de la conscription est actuellement au Sénat. La discussion sur la deuxième lecture est commencée depuis hier, et il est possible que le vote soit donné jeudi soir.

D'après les prévisions il apparaît que la majorité en faveur du projet odieux ne sera que de deux voix. On nous assure que notre distingué concitoyen M. le sénateur Montplaisir votera contre le gouvernement et en faveur de l'intérêt canadien bien entendu. Nos félicitations.

Une fois votée au sénat, la conscription recevra la sanction du Gouverneur. D'après une déclaration du sénateur Loughheed, leader du gouvernement, la loi coercitive serait immédiatement appliquée. D'autre part le sénateur Bostock, au nom du parti libéral, aurait proposé que l'idée de sir Wilfrid soit acceptée par le Sénat, et que la conscription ne soit pas mise en force avant que le peuple ne l'ait approuvée par referendum.

Quoiqu'il en soit, les journaux annoncent que la loi sera mise en force le 4 septembre prochain, et que la conscription sera d'abord appliquée à la province de Québec.

Comme on le voit la perspective n'est pas rassurante, et il se peut que nous traversions avant peu des heures mouvementées.

Les Elections.

Les élections d'abord annoncées imminentes, sont à cette heure moins certaines. Des efforts considérables se font dans l'Ouest pour éviter toute consultation populaire au moyen d'un ministère de coalition dont l'idée n'est pas abandonnée.

Il est encore trop tôt pour augurer avec quelque certitude ce que devra être le résultat de la prochaine élection. Sans s'être prononcé formellement contre la conscription, Sir Wilfrid Laurier a déclaré ne vouloir de la conscription qu'en autant que le projet en aurait été approuvé par le peuple du Canada. Est-ce à dire que si le chef libéral était élu, il soumettrait la conscription à l'approbation du peuple par referendum, ou s'il considérerait simplement sa victoire comme une décision hostile à la conscription. Nous n'en savons rien encore. Il est clair que le chef de l'opposition devra prendre à ce sujet une attitude absolument définie et qui ne devra prêter à aucun malentendu.

D'autant plus, que les libéraux anglais sont en majorité favorables à la conscription, et parmi eux, presque tous les principaux lieutenants du vieux chef. Il est vrai que si la lutte se fait, comme il est évident qu'elle se fera, pour ou contre la conscription, les cadres des partis seront rapidement disloqués. En ce cas, la victoire de M. Laurier signifierait alors moins le triomphe du parti libéral, que le triomphe de l'idée canadienne et la revanche de notre autonomie sur l'assaut impérialiste. Par contre, le succès de M. Borden et de ses amis, signifierait le triomphe de l'impérialisme en ce pays.

Pour que le résultat de la prochaine élection ait une signification en ce sens, il faut d'abord savoir qu'elle sera exactement l'attitude du vieux chef libéral.

On parle de haine de race, et d'un soulèvement des provinces anglaises de l'Ouest contre la Province de Québec. Les sectaires de l'Ontario et la meute orangiste font déjà mine de ne devoir reculer devant aucune extrémité, et avouent vouloir remporter la prochaine élection coûte que coûte.

Espérons que le bon sens finira par reprendre ses droits, et que nous ne serons pas les témoins attristés de furieux assauts qui ne tarderaient pas à démantibuler les ramparts pourtant solides de notre Confédération.

Joseph BARNARD.

Le Reliquat d'une élection

Nos élections municipales se sont faites avec le résultat que l'on sait. Nous avions donné alors qu'il était temps de le faire, un bref exposé de notre situation financière municipale. Notre journal seul l'a fait. Nos lecteurs et le public ont donc été avertis à temps de la gravité du problème qu'ils avaient à décider. Les électeurs étaient libres de s'intéresser ou de se désintéresser d'une question qui fait pourtant dans le moindre de nos villages, la base de toute discussion municipale. Quant à ce qui nous concerne, nous avons fait notre devoir.

Nous avions insisté pour que ceux qui sollicitaient nos suffrages nous donnent au moins l'ombre d'une garantie que le règlement de prohibition, méprisé jusqu'à cette heure, serait appliqué sous la nouvelle administration. Il ne s'agissait plus ici de l'affirmation d'un principe, mais de quelque chose de plus grave: l'application de ce principe cyniquement éludée. Nous avions demandé de plus que notre situation financière soit loyalement exposée, et qu'un moyen quelconque d'améliorer notre crédit avarié soit proposé.

Les nouveaux élus se sont dispensés de répondre à l'une et à l'autre de ces questions qui, pour nous, étaient les seules intéressantes. Et le résultat de l'élection démontre que la majorité de nos concitoyens n'exigeait pas d'explications à ce sujet. Nous nous inclinons devant ce verdict, mais qu'on nous laisse tranquille à l'avenir si les choses ne vont pas au gré de tous ces grands patriotes qui s'indignent lorsque ce n'est pas le moment, et qui se dérobent lorsque l'heure est venue d'agir.

Comme dans son précédent numéro, l'organe du club Laurier nous arrive avec toute une page écrite à notre intention. Dans l'ensemble de toute cette écriture, il n'y a pas une réponse et même pas la moindre allusion aux deux seules questions posées par nous: le sabotage du règlement de prohibition et le bourbier financier. On nous prend violemment et personnellement à parti, et d'une manière vulgaire et injurieuse, conformément du reste au mode en usage chez les harangueurs du fameux club. Le procédé, si bas qu'il soit, n'est pas pour nous déplaire, et si d'aventure ces gens-là reçoivent quelques horions, ils n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes qui les auront richement mérités.

Par respect pour nos lecteurs, nous préférons toutefois nous en tenir à la discussion raisonnable. De l'article du rédacteur du "Trifluvien", il n'y a pas grand chose de sérieux à dire, si non que ce journal se refuse à publier les discours de M. Bureau relatifs à nos affaires municipales. Pourquoi donc ce refus? Si M. Bureau juge à propos de laisser l'arène fédérale pour venir discuter nos affaires municipales, quel intérêt son propre journal peut-il avoir à ne pas publier ses paroles. Notre demande de le faire n'était ni injurieuse ni déplacée. Au contraire; et nous réitérons notre demande.

Le jeune québécois parle de "robinets d'injure" parce que nous discutons, comme c'est notre droit de le faire, l'opinion émise par M. Bureau au sujet de la prohibition. M. Bureau est un homme public; ses actes et ses paroles sont sujets à l'appréciation du public. Le rédacteur de l'organe libéral a tort de prétendre que toute allusion faite à nos députés, est par le fait même sacrilège et injurieuse. C'est pour un journaliste, vouloir créer une mentalité nouvelle qui abdique la dignité du citoyen libre pour la servilité d'un laquais. Dans un temps de lutte à outrance contre l'autocherie, ce principe anti-démocratique arrive mal.

Nous ne savons pas si, une fois son article signé, le jeune rédacteur se croit permis de pouvoir passer dans une colonne à-tout-faire pour écrire là, sans danger, des choses au bas desquelles il a honte de mettre son nom, ou s'il laisse l'entrée de ce réduit libre à tout venant. Dans un cas comme dans l'autre le procédé manque de dignité. Il y a là une goujaterie, écrite dans des termes sordides, et à laquelle il ne manque que le nom du goujati qui l'a éjaculée. Cela est signé des lettres cabalistiques: "L. C. F."

Nous relevons ici quelques-unes de ces absurdités.

Il a justifié toute (?) son administration.

Nous avions reproché à M. Tessier de n'avoir dit de son administration que ce qu'il avait bien voulu en dire, et d'avoir fait silence sur les accusations les plus graves. L'onctueux "L. C. F." déclare qu'on lui en a conté plus que pour son argent.

"Le maire Tessier, dit-il, a justifié toute son administration (ceci souligné dans le texte) depuis le règlement des comptes entre la corporation et la commission scolaire jusqu'à l'achat du terrain de l'exposition, en indiquant les améliorations faites aux trottoirs, à l'aqueduc, aux écoles, expliquant les garanties exigées en retour de bonus accordés et les sommes dépensées pour les nouvelles écoles."

Et voilà, d'après "L. C. F.", toutes les explications données par M. Tessier.

C'est en effet, en raccourci, l'exposé fait par le maire Tessier dont le "Trifluvien" donnait le compte rendu.

Or, l'on reprochait à M. Tessier l'inapplication du règlement de prohibition. Ce règlement, voté à la majorité des contribuables a été dès le lendemain de sa votation comme depuis, outrageusement violé. Un orateur, soutenant le candidat Tessier, venait de révéler l'existence de trois cents

trous aux Trois-Rivières, et cela, en présence du maire et des candidats.

Où est l'allusion faite par le maire à cet état de choses? Nulle part. Le maire Tessier n'a pas repoussé cette accusation d'avoir laissé violer un règlement voté par les contribuables; pas plus qu'il n'a tenté de justifier sa conduite et celle de son conseil à ce sujet. Le maire n'a pas promis non plus que ce règlement serait enfin appliqué convenablement sous sa prochaine administration. Au sujet de ce règlement de prohibition, le public se trouve donc vis-à-vis de rien.

Nous avons donc raison de dire que, en ce qui regarde la non application du règlement de prohibition ici, le maire n'a pas donné les explications que nous étions en droit d'attendre de lui. De leur côté, le "Trifluvien" et ses souteneurs se moquent effrontément du public lorsqu'ils affirment que le maire Tessier a justifié toute son administration. En ce qui regarde ce règlement de prohibition, il n'a rien justifié.

Une autre accusation portée contre l'administration Tessier, était l'énormité du déficit. D'après l'aveu du "Trifluvien", il apparaît bien que rien de satisfaisant ait été dit à ce sujet. La situation plus que critique de notre état financier exigeait pourtant une explication.

En 1914, le déficit était de \$31,641.00; en 1915, de \$58,421.00; en 1916, de \$111,350.00. Cette gradation ascendante valait d'être expliquée et surtout justifiée. Cette différence sans cesse grandissante entre la dépense et le revenu, établissait à l'évidence que chez nos administrateurs il y a quelque chose qui ne va pas. A quoi M. Tessier a-t-il attribué cette anomalie? Qu'a-t-il dit pour assurer au public que cette administration irrégulière allait prendre fin? Quelle garantie a-t-il donnée? Quel moyen a-t-il suggéré pour laisser espérer que cet état de chose allait finir au moins sous sa seconde administration? Rien du tout encore à ce sujet. Pas un mot du discours rapporté par le "Trifluvien" ne nous permet de dire que M. Tessier a au moins justifié ce côté financier de son administration.

Et encore là le "Trifluvien" et ses souteneurs se moquent donc effrontément du public lorsqu'ils affirment que le maire a daigné justifier toute son administration.

Tout le monde est content.

Sans doute que l'organe du club Laurier reste avec l'avantage de nous dire: "Le Bien Public" est un trouble-fête; la majorité des contribuables trifluviens ne demandait pas tant d'explications; et d'ailleurs M. Tessier a été réélu avec une bonne majorité, de même que les trois candidats que nos chefs politiques nous avaient ordonné mettre au conseil de ville. Qu'avez-vous à dire puisque il y a une majorité dans Trois-Rivières qui n'en veut pas savoir plus que ce qu'on lui en dit, et qui ne veut pas plus que ce qu'on lui donne.

A cela nous répondons que nous avons cru, et que nous croyons encore, avec une minorité, soit, mais avec une minorité respectable, qui est allée d'elle-même aux polls donner un vote propre, que la lutte qui vient de se terminer était une lutte municipale. Que nos questions municipales seules étaient concernées. Que l'état désastreux de nos finances; que la non application de certains règlements, nécessitaient la sérieuse attention de tous les contribuables.

Nous avons fait la discussion, seul de tous les journaux de cette ville, et nous l'avons fait dans des termes convenables, et sans injurier qui que ce soit. Car nous nous refusons de croire qu'il se trouve une partie appréciable de la population pour trouver, avec les gens du "Trifluvien", que c'est injurier les hommes publics devant nous pour être jugés, que de leur demander compte d'une administration déficitaire, et de la mise au rancart d'un règlement passé pour être rigoureusement appliqué.

Les déficits sont des dettes faites pour être payées par nous. Dettes irrégulièrement contractées, plus souvent qu'autrement. Car la dépense excédant nos revenus, ne peut être payée à même le fonds d'emprunts. Elle doit l'être à même les revenus de l'année suivante. Or, chose étrange, nous ne retrouvons plus ce déficit au passif de l'année nouvelle. Comment ce déficit annuel est-il donc soldé? Un tribunal pourrait nous le dire.

De plus, lorsque la dépense excède le revenu au cours de l'année, le paiement par billets n'est pas le mode le plus régulier. Le mode régulier est la taxe spéciale. Avec la taxe spéciale, chacun sait exactement ce qu'il en coûte. Ainsi, lorsqu'il s'est agi d'acquiescer les propriétés de l'échevin Ryan, chaque contribuable aurait été invité à mettre la main au gousset pour en sortir la somme spéciale nécessaire pour réaliser cette magnifique transaction; de même lorsqu'il s'est agi de prêter \$25,000. à la brasserie dont l'échevin Bettez est le gérant; de même pour venir en aide aux manufacturiers Massicoite et Gagnon et trouver les \$70,000. nécessaires à la réussite de l'entreprise.

Avec la taxe spéciale, les beautés de l'administration Tessier auraient eu cet avantage d'être goutées au jour le jour. Mais cet appel au peuple si souvent répété, répugne aux administrations entreprenantes, et l'on a pas voulu user de la taxe spéciale. Restent l'évaluation et la bonne taxe ordinaire. Nous regarderons avec assez d'indifférence monter l'une et l'autre, persuadé d'avoir fait auprès du public tout notre devoir pour l'inviter à donner à notre ville une administration raisonnable et prudente.

La vérité sort parfois de la bouche de l'innocent.

Le courageux "L. C. F." du "Trifluvien" démontre une fois de plus la vérité de l'axiome.

Après nous avoir traité d'un peu près tout, de bleu indigo, de conservateur, de fanatique politique, etc., l'illustre inconnu en arrive à se demander: "Qu'a-t-il fait ce M. Barnard pour "Trois-Rivières depuis neuf ans et plus? Il a été mécontent d'un peu près tout le monde, prêchant l'indépendance."

(A suivre sur la quatrième page)

Notre Journal en retard

Un accident survenu à notre machine à composer nous force de ne paraître que vendredi au lieu de jeudi, et à quatre pages au lieu de huit.

Nos annonceurs et nos lecteurs voudront bien ne pas trop nous tenir rigueur de ce fâcheux contretemps.

C. O. C.

La Fête du Travail.

Elle sera chômée dignement le 1er lundi de septembre. A l'assemblée de dimanche furent jetées les bases d'une organisation qui ne laissera rien à désirer.

Une fois de plus, le Comité fait appel à la bonne volonté des Trifluviens. Hommes du commerce et de l'industrie, professionnels et autres n'ont jamais marchandé leur encouragement aux ouvriers en la circonstance. Qu'ils restent fidèles à eux-mêmes. Ils auront soutenu une œuvre éminemment opportune, nationale, et trifluvienne.

Les directeurs de la C. O. C. réitérent à tous les ouvriers non encore enrôlés l'invitation de s'inscrire promptement afin de bénéficier de multiples avantages accordés en cette fête.

Un mot aux Mères

Il est mal pour les Mères de négliger leurs malaises et douleurs et de souffrir en silence, ceci conduit toujours à des maladies chroniques et souvent abrège la vie.

Si votre travail est fatiguant, si vos nerfs sont irrités: si vous vous sentez languissante, tristes ou abattues prenez Scott's Emulsion et ce remède surmontera le tout; car il contient d'une façon concentrée les éléments propres pour rendre la vigueur au sang, renforcer les tissus, nourrir les nerfs et réfaire vos forces.

SCOTT & BOWNE,
Toronto.

En bâtissant des églises

Sous ce titre, à l'allure un peu religieuse, vient de paraître, au "Devoir" un joli recueil de légendes canadiennes, "flourant bon" la nature de "chez nous".

Dans ces récits, l'on retrouve plusieurs des impressions qui ont frappé nos imaginations, alors que nous étions enfants. Le tout est encadré dans les beaux paysages de nos vieilles paroisses, où tout est calme et tranquille, où rien n'est heurté ni provocant.

C'est une lecture reposante après les labeurs de la journée.

Pour la somme de trente centimes on peut se procurer ce volume aux librairies suivantes: Granger & Frères, Langevin et Larchevêque, Librairie Notre-Dame, Librairie Saint-Louis, J. G. Yon, Déom Frères, tous de Montréal et chez l'auteur Joseph Héroux, 103, rue Georges, à Sorel.

OPERATRICES POUR GANTS

Les opératrices pour les gants de haute qualité sont très recherchées. Les conditions des fabricants ont beaucoup changé. On paye les plus hauts salaires qui ont été payés. Nos opératrices, qui nous font nos beaux gants, gagnant de \$1.20 à \$2.75 la douzaine. Le taux le plus bas que nous payons est de \$1.20 la douzaine. Les bonnes ouvrières en gants sont beaucoup plus, nos ouvrières sont payées suivant leurs capacités. Vous avez droit à être payées ce que vous valez. Nous avons un emploi permanent qui vous attend, le meilleur que vous puissiez désirer. Adressez-vous à R. G. LONG & CO., LIMITED, 727, King St., West, TORONTO, ONT.

PETITES ANNONCES.

Tarif des petites annonces :
25 sous pour trente mots, 1 sou additionnel pour chaque mot en plus.
Strictement payable d'avance.

Métropolitain On demande des agents pour nous représenter. Bonne position d'avenir pour un homme actif, sobre et honnête. Inutile de se présenter sans références. S'adresser à :
H. E. Bachand,
Surintendant.

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bon salaire. Travail envoyé à n'importe quel endroit. Frais payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal.

A vendre Une maison en brique, avec grand terrain et hangar, située sur la rue Bonaventure. S'adresser à :
Mlle Z. Vadeboncoeur,
83, Bonaventure, Trois-Rivières.

A vendre Une maison en brique à deux logements, avec écurie de trois places, hangar et remise. Revenu de \$140.00. Bonne place d'affaires pour épicerie. A vendre pour cause de maladie. Conditions faciles. S'adresser à Patrick Lemerise,
123, rue St-Georges.

A vendre Maison située sur la rue Ste-Julie, No. 45. Conditions faciles. S'adresser à :
Alfred Letourneau, 58 Ste-Julie.

Province de Québec, district des Trois-Rivières, Cour de Circuit, No. 523. Le 18ème jour d'août 1917, à dix heures de l'avant-midi, au No. 211 de la rue Ste-Geneviève, en la cité des Trois-Rivières, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, le tout suivant la loi. Conditions : Argent comptant. Trois-Rivières, 31 juillet 1917.
FAIDA ROY, H. C. S.

DEFENSE D'ANNONCER

Je soussignée Dame Alexandre Saint-Louis donne avis qu'à compter de ce jour 23 juillet 1917; je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mes deux fils Almérie et Omer.
Trois-Rivières 23 juillet 1917. f.

MOULEURS

DEMANDÉS PAR
P. T. LEGARÉ Limitée
QUÉBEC.

Pour travailler dans une fonderie où nous fabriquons des poêles, charnières et instruments agricoles.
Bons salaires et emploi permanent.

S'adresser par malle ou personnellement à
273 RUE ST-PAUL,
26-7 2f QUEBEC

Telephone 456

Arthur Spénard,
COURTIER

Assurances, Immeubles et Débentures
42 rue St-Pierre, Trois-Rivières
En face du Monument du Sacré-Coeur

Pour vos habillements allez chez
Boady & Beaulac, coin Bouvenature et Ste-Marie.

A l'ambulance

Du couvent troublant le silence, Arrive, avec son bruit pressé, Une voiture d'ambulance : On amène un soldat blessé.

Sur la capote, le sang brille; Il boite, éreinté par l'obus. Son fusil lui sert de béquille, Pour descendre de l'omnibus.

C'est un vieux aux moustaches rudes Galonné d'un triple chevron, Qui hait les cagots et les prudes. Il débute par un juron.

Il a des propos malhonnêtes Et des regards presque insultants, Qui font rougir sous leurs cornettes Les novices de dix-huit ans.

Croyant qu'il dort et qu'elle est seule Si la sceur prie auprès de lui, Vite il charge son brûle-gueule Et siffle un air avec ennui.

Que lui font la veille assidue, L'intérêt qu'on peut lui porter? Il sait que sa jambe est perdue Et que l'on va le charcuter.

Il est furieux. Laissez faire. On est très patient ici; Puis il régné une atmosphère Qui console et qui compte aussi;

L'influence est lente, mais sûre, De ces servantes de leur vœu. Douces en touchant la blessure Et douces en parlant de Dieu.

—Aussi, sentant à sa manière, Le charme pieux et subtil, Le grognard, à chaque prière, Dira bientôt: "Ainsi soit-il!"

FRANCOIS COPPEE.

ENTENDU SUR LA RUE B. DES TROIS-RIVIERES

"Voilà une fille qui a l'air bien!" En entendant cette phrase, nous nous hâtons de regarder. En effet une demoiselle passait, elle n'avait d'autre annonce que son air sage et posé. Elle n'était ni décolletée, ni entravée, ni écourtichée.

Dieu merci! il y en a encore quelques-unes comme celle-là dans notre ville!

DESFIN.

Héroïque Annette

C'était dans un humble village perché au flanc d'une haute montagne: le nouveau curé venait de s'installer et amenait avec lui sa servante, qui comptait quinze années de plus que lui.

A cinquante-cinq ans, vive travailleuse, mettant avec une même intelligence la main aux soins les plus divers du ménage, le teint jaune, maigre, de petits yeux bridés, rentrés au creux de la tête, l'air bourru, le parler rude, la phrase courte et le geste volontaire, elle réalisait le parfait type de sa fonction. Elle était auprès du prêtre depuis 15 ans. Elle l'appelait "mon curé"; car le mot monsieur le curé mettait entre eux un air de cérémonie dont elle repoussait l'i-

dée et se considérait comme une sorte de mère pour lui, le commandait bien plutôt qu'elle ne lui obéissait.

—"Mon curé ne mettez pas cette soutane, c'est celle des dimanches!" ou bien: "Faut pas vous coucher si tard, vous allez vous faire "mourir" les yeux à lire comme ça".

Lui docile, touché de cette sollicitude et de ses soins attentifs, ne résistait pas. Il disait: "Oui, ma bonne Annette; pourtant je ne voudrais pas que vous répondiez que "je n'y suis pas" quand "j'y suis" pour ne pas me déranger. Le devoir me le défend; Annette, un curé est toujours là, s'il n'est pas à l'église ou près d'un malade."

—Bah! ils n'en finissent pas de vous dire des riens, et ça vous fatigue... je vous demande un peu!

Quand Annette haussant les épaules s'en allait résolument, irritée, disant: "Je vous demande un peu!" il n'y avait pas à discuter, c'était peine inutile.

Le diocèse auquel appartenait le curé était extrêmement pauvre, et la loi de séparation lui avait porté un coup irréparable. Le denier du culte rentrant mal, l'Evêque ne donnait guère à chacun de ses curés que 400 francs par an.

Le village où arrivait Annette ne comptait pas cinq cents habitants; et le casuel, (c'est-à-dire un enterrement par an, deux naissances, deux baptêmes, deux ou trois mariages et les quelques messes pour les défunts) donnait deux cents francs environ.

Quatre et deux six, se répétait Annette, à qui incombait toute la dépense du ménage. Six cents par an, cinquante francs par mois pour faire vivre deux personnes; comment le nourrir, acheter ses gros souliers que les routes usent tant, et pourvoir à tout, avec trente-trois sous par jour!

Elle s'en expliqua avec le prêtre: —Trente-trois sous par jour, mon curé!

—Que voulez-vous Annette, c'est vrai la chose est dure et les temps sont terribles; qu'y puis-je? Je mets entre vos mains toutes nos ressources là-dessus chaque mois, prenez d'abord les douze francs de vos gages et arrangez-vous avec le reste; vous êtes si bonne ménagère et il me faut si peu de chose.

—Prendre les douze francs de mes gages, pensa Annette pauvre cher homme!

Mais pour ménager la fierté du prêtre, elle ne lui dit pas combien il était nécessaire qu'elle y renonçât. Et avant tout, elle y renonça.

Et puis, elle se perdit dans de grands calculs, fit vingt tentatives, essaya vingt manières d'économie; et sans se plaindre, sans jamais permettre que l'on connût leurs affaires, elle supporta la lourde misère et tomba dans une profonde mélancolie.

Des mois passèrent. La cure était un modèle de propreté, comme les propos d'Annette au sujet de leur gêne dont on se doutait, étaient un exemple de dignité.

La mine du curé demeurait fraîche; évidemment, il ne pâtissait pas. Nul ne lui connaissait la moindre dette, Annette fut considérée comme une ménagère prodigieuse d'intelligence et d'ordre.

Pourtant les voisins remarquèrent sa maigreur de plus en plus effrayante, sa paleur de cire, son geste las, sa démarche hésitante, ses joues de squelette.

Un jour devant la boutique du boulanger, elle tomba, ne pouvant plus porter son pain, et parut inanimée.

On s'empressa, on la ramena, et le curé fit appeler un médecin qui vint de loin et très tard.

Il constata, sans pouvoir s'en expliquer la cause, car il ne découvrit aucune maladie organique, qu'Annette mourrait d'épuisement.

Le curé convint que depuis quelques semaines il la questionnait sur sa santé s'alarmant du changement qui se faisait dans l'aspect de sa servante, mais celle-ci éludait, se fâchait, prétendait ne rien ressentir et priait qu'on ne l'ennuyât point.

Pourtant je ne crois pas pouvoir la sauver, insista le médecin, elle est épuisée, répétait-il.

Quand on lui eut rendu quelque force et celle de parler, le médecin compatissant, ému et adroit parvint à tirer la vérité de la pauvre femme. Elle dit:

—J'avais espéré que je pourrais vivre sans manger, puisqu'il n'y avait pas pour nous deux. Je me taillais une soupe le matin et une le soir, sans beurre, sans rien que du pain et de l'eau.

—Et vous ne preniez jamais autre chose?

—Jamais.

—Aucune tartine de pain sec ou non?

—Aucune il fallait bien; je vous dis qu'il n'y aurait pas eu assez pour lui. Il allait souvent la nuit

Studebaker
Renseignements Importants
pour les Acheteurs d'Automobile

GENERALEMENT, vous avez recours au conseil d'un expert quand vous faites un placement ou un achat important. Vous êtes content d'avoir l'opinion de gens faisant autorité. Vous aimez à savoir que votre décision finale sera la bonne.

Faites la même chose lorsque vous achetez un automobile.

M. Frank Groch, de la Grodwards Company, de Cobalt, Ontario, est un expert en fait d'automobile. Il vend des automobiles. C'est un marchand très prospère et comme tous les marchands prospères il se rend compte que son commerce est basé sur la satisfaction de ses clients.

Voici comment s'exprime M. Groch en expliquant comment il est devenu un vendeur de Studebaker:

"Lorsque je décidai d'entrer dans le commerce de l'automobile, je me mis à la recherche d'un auto que je pourrais vendre sans fausses représentations. Tout en étant un mécanicien je ne connaissais rien des automobiles. Je me dis qu'il y avait quatre choses essentielles pour diriger le choix d'un automobile.

PREMIEREMENT — La réputation du fabricant pour ses ventes équitables — finalement, j'en vins à la conclusion que si Studebaker était un homme équitable, ses automobiles devaient l'être aussi.

DEUXIEMEMENT — La firme doit fabriquer des voitures en quantités assez considérables pour réduire le plus possible les dépenses nécessaires pour avoir une voiture aussi perfectionnée que les autres et que l'on puisse vendre sans fausses représentations.

Je visitai plusieurs usines, et finalement, j'en vins à la conclusion qu'à Walkerville, Ontario, Studebaker avait l'usine et l'équipement idéal.

TROISIEMEMENT — L'auto même — j'examinai plusieurs autos et je consultai plusieurs automobilistes du Canada, m'attachant surtout au moteur.

De tous les autos que j'avais vus, vendus au-dessous de \$2,000, je trouvais que le Studebaker était le mieux construit et le mieux équipé.

QUATRIEMEMENT — le service — je m'aperçus que ce terme voulait dire beaucoup de choses. Tous les fabricants en avaient parlé, mais pas un ne l'avait mis en pratique, à l'exception de Studebaker. Je constatai que la Compagnie Studebaker dépensait plus d'un demi-million pour maintenir ces voitures en parfait état de service après qu'elles étaient vendues. Je trouvai également que le département du service Studebaker envoyait des hommes de service spéciaux pour voir à ce que tout ce qui n'est pas compris des mécaniciens locaux soit clairement expliqué.

Il conduit un Studebaker pendant Trois Ans avec une Dépense de \$25 en Réparations

L'un des premiers autos Studebaker que j'ai vendus le fut à un ingénieur en mines. Ce monsieur a dépensé moins de \$25 en réparations durant trois ans. Tous les autres autos Studebaker vendus dans mon territoire n'ont pas exigé de dépenses d'entretien plus considérable que le chiffre mentionné plus haut et il n'y a pas d'épreuve plus dure pour un automobile qu'un long service sur les chemins autour de Cobalt.

De Détroit à Palm Beach, Floride, avec une Dépense Totale de \$41.89

Le 7 décembre 1916, je partis de Détroit avec mon auto de tourisme à six cylindres, série 18, et avec sept

passagers dans ma voiture, je me rendis à Toledo et à Columbus, Ohio à Wheeling, ouest de la Virginie, à travers les Montagnes Cumberland couvertes de neige, en passant par Augusta, et Savannah, Géorgie, Jacksonville et St. Augustine à Palm Beach, Floride.

Mes dépenses totales pour le voyage, en gazoline, huile, lavage de la voiture, garage et toutes les autres dépenses de l'auto s'élevèrent à \$41.89. C'est la raison pour laquelle je suis un enthousiaste du Studebaker.

Faits Significatifs

Quand M. Groch entra dans le commerce de l'automobile il n'avait aucune préférence pour une maison en particulier. Il choisit les autos Studebaker parmi tous les autres parce qu'un examen soigné, complet et scientifique lui avait démontré que les autos Studebaker représentaient la meilleure valeur pour le prix.

Pendant quatre ans les autos Studebaker ont donné un service entièrement satisfaisant aux clients de M. Groch. A cause de cela son commerce a pris d'amples proportions.

Il en vaut certainement la peine que vous étudiez attentivement la voiture Studebaker avant d'acheter un autre auto. Les voitures Studebaker ont fait leurs preuves pour des milliers et des milliers de gens et elles feront la même chose pour vous.

Il n'y aura pas de changements dans les modèles Studebaker, cette année, mais par suite de l'augmentation du coût des matières premières et de la main-d'œuvre, Studebaker sera peut-être forcé d'augmenter ses prix en tout temps sans avis.

Modèles à quatre cylindres

Routière QUATRE - - - \$1375
Auto de tourisme QUATRE 1375
Landau de route QUATRE 1635
Auto pour tous les temps
QUATRE - - - - - 1675
Tous les prix f. o. b. Walkerville

"Fabriqué dans les Manufactures de Studebaker à Walkerville, Ont."

C. O. Baptist Automobile Supplies

C. O. BAPTIST, prop.

Rue Champflour, Trois-Rivières

Modèles à six cylindres

Routière SIX - - - - - \$1685
Auto de tourisme SIX - - - 1685
Landau de route SIX - - - 1920
Sedan de tourisme SIX - - 2245
Coupé SIX - - - - - 2310
Limousine SIX - - - - - 3430
Tous les prix f. o. b. Walkerville

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros

12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE :-Tabacs, Pipes Cigares, Biscuits, Sucrieries Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

On fabrique des cigares faits exclusivement avec des feuilles de papier imprégnées de jus de tabac. On dit que ces cigares ont beaucoup de parfum.

JEAN BEAUPRE.



Service de Passagers

Ligne MONREAL-QUEBEC.—Tous les jours.
Ligne Montréal-Sorel-Trois-Rivières. Départ tous les jours.
Ligne Montréal, les Isles - Isles - Toronto - les Châtes Niagara et les Grands Lacs. Départ tous les jours.
Ligne Saguenay. Départ de Québec cinq fois par semaine.
Pour plus d'informations s'adresser à :
Canada Steamship Lines Limited
95 R. & O. Building, Montréal.

La vieille huche

Dans la vieille maison au "pays," tout au fond du grenier, est une vieille huche de fresse, si vieille, presque ridée.

Elle est encore "sur pattes" malgré son âge et serait féconde encore si on le voulait.

Mais l'enfant ne lui demande plus la miche fraîche si bonne au sortir de l'école et le laboureur trouve son

Le Sirop d'Anis Gauvin
POUR LES ENFANTS

Est un remède de famille qui, depuis plus d'un quart de siècle, a sauvé la vie à des milliers et des milliers de bébés souffrants. Il fera disparaître comme par enchantement les douleurs provenant de la dentition, de coliques ou d'indigestions, et assurera au bébé un sommeil calme et réparateur.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE

Le Sirop Gauvin
POUR LE
RHUME

Soulage dès la première dose et guérit promptement
Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.



Les Cachets Gauvin
CONTRE LE
MAL DE TETE

Soulagent promptement
Maux de Tête,
Migraines, Névralgies, Sciatique,
et toutes les douleurs.

PRIX: 25 cts la bouteille.

PRIX: 25 cents la boîte.

19ième. Exposition Annuelle de la Vallée du St-Laurent Trois Rivières, Que.
DU 20 AU 25 AOUT 1917
REPOSEZ-VOUS — AMUSEZ-VOUS INSTRUISEZ-VOUS
Visitez la Grande Exposition de **Trois-Rivières**
Amenez-y votre famille et n'oubliez pas les petits.

Programme Complet et Varié d'attractions choisies, et ses spectacles féériques. Superbe exhibition de bétail, chevaux, volailles, produits agricoles, etc.

GRANDES COURSES durant quatre jours consécutifs

PROGRAMME		PROGRAMME	
Mardi, 21 Août	Jeu, 23 Août	Jeu, 23 Août	Jeu, 23 Août
2.35 Ambie	2.24 Trot Stake Fermé	2.24 Trot Stake Fermé	2.24 Trot Stake Fermé
2.16 Trot	2.20 Ambie	2.20 Ambie	2.20 Ambie
	Course Classifiée	Course Classifiée	Course Classifiée
Mercredi, 22 Août		Vendredi, 24 Août	
2.22 Ambie Stake Fermé		2.18 Ambie	2.18 Ambie
2.30 Trot		Free For All	Free For All
2.14 Ambie			

J. S. RIVARD, Sec.

N'oubliez pas la date. Profitez des excursions.
Hon. J. A. TESSIER, Président. Dr J. H. VIGNEAU, Gérant.

L'EXPOSITION
DE LA VALLEE DU ST-LAURENT

AVIS AUX EXPOSANTS—Toute entrée qui ne sera faite, le ou avant le 18 août 1917, sera chargée double.

L'AGRICULTURE

L'Alimentation des Porcs

PAR G. B. ROTHWELL, B.S.A.,
adjoint à l'éleveur du Dominion

La production de viande est en besoin impérieux à l'heure actuelle. L'offre ne peut tenir tête à la demande. Il est spécialement à désirer, en raison des conditions créées par la guerre, que cette viande soit rapidement utilisable. Or, de tous les animaux de la ferme que l'on emploie pour la production de la viande, il n'en est aucun dont l'élevage, l'engraissement et la vente exigent moins de temps que le porc. La forte consommation de lard au pays, l'augmentation gigantesque de notre commerce d'exportation, nous donnent la certitude d'un commerce avantageux et permanent, mais il faut pour cela nous rendre compte de nos occasions, et savoir les développer.

Les pages suivantes peuvent intéresser les cultivateurs qui désirent faire un effort spécial pour résoudre avantagieusement par eux-mêmes et pour le pays un des problèmes résultant de la guerre.

CHOIX DES ALIMENTS

Le choix des aliments pour la production économique du lard dépend principalement de la localité où on se trouve, de la saison et des conditions locales. Ce sont là les facteurs qui régissent l'économie d'achat ou de production, mais il est essentiel que la ration se compose d'aliments savoureux, faciles à digérer et nutritifs. Il faut aussi qu'elle soit bien équilibrée, qu'elle se compose d'une variété d'aliments plutôt que d'un ou deux seulement, et au-dessus tout, qu'elle renferme des aliments succulents, en hiver comme en été. C'est en effet principalement par l'emploi de ces fourrages-succulents que l'on tient le porc en bonne santé. Ils sont essentiels dans l'alimentation des sujets reproducteurs.

LE VERRAT REPRODUCTEUR

Alimentation d'été.—Donnez au verrot un pâturage de trèfle, de luzerne ou d'herbes fines, de l'eau et de l'ombrage. En l'absence de pâturage, donnez une quantité généreuse de fourrages verts; trèfle, luzerne, foin de trèfle, pois, avoine ou mauvaises herbes: chou gras, amarante, patiences, etc.

Alimentation d'hiver. Foin de luzerne ou de trèfle, en râtelier. Racines, betteraves fourragères et betteraves à sucre, crues et hachées, pommes de terre ou navets crus, 5 à 10 livres par jour, ou, en l'absence de racines, foin de trèfle ou de luzerne, haché fin et trempé.

Alimentation de toute l'année.—Si on a du lait écrémé, du lait de beurre ou du petit lait, en donner de 3 à 10 livres par jour, suivant les besoins de l'animal. La ration de grain ou de mouleée peut se composer de farine d'avoine ou d'orge, de son ou de petit son, en combinaison de deux de ces aliments au plus, à raison de 2 à 5 livres par jour, suivant les besoins. Nourrir judicieusement. Si l'animal est trop gras, il se montre peu ardent au service. S'il est trop maigre, sa progéniture manque de vigueur et de vitalité.

L'exercice.—Absolument indispensable. Donnez un pâturage large et ombragé en été, et non pas un

enclos sale et infesté de mouches. En hiver, faire un enclos en plein air, près de la cour de ferme. Si possible, laissez le verrot s'ébattre dans la cour pendant quelques heures. Employez toute l'année comme abri une cabane portative faite d'une seule épaisseur de planches mesurant environ 6 à 8 pieds. Fournir beaucoup de litière. Par ce régime, on évite les rhumatismes, si communs chez les verrats.

LA TRUIE PORTIERE

Été. Pâturage comme pour les verrats.

Hiver.—Gros fourrages, comme pour les verrats. Mouleée composée de deux parties de son et une partie de petit son, en parties égales vers l'époque de la mise bas. Si c'est nécessaire, remplacer l'un ou l'autre de ces aliments par la farine d'avoine ou d'orge. Éviter de donner plus d'un quart de la ration en maïs.

Pendant la gestation.—Mettre la truie en bon état avant de la faire saillir; la maintenir dans cet état. Éviter de trop engraisser et les inconvénients qui en résultent; la parturition difficile, les porcelets petits, faibles, morts. D'autre part il ne faut pas non plus que la truie soit trop maigre, surtout si elle est jeune, car un excès de maigreur peut lui faire un tort permanent. De toute façon, une truie trop maigre donne des porcelets petits, maigres, rabougris, et ne produit que peu de lait. La truie en gestation doit recevoir une ration fraîche et d'une nature plutôt laxative. Une ration comme celle que nous venons de mentionner remplit ces conditions. La constipation à cette époque exerce un très mauvais effet sur les porcelets. Si la truie ou ses petits sont constipés, on a des porcelets petits, rabougris, se développant mal. Ces porcelets dépérissent rapidement, sans causes apparentes.

Exercice.—L'exercice est tout aussi important chez la truie que chez le verrot. A l'exception de la période passée dans la loge de parturition, la truie portière doit être tenue toute l'année, dans une cabane portative de 8 x 10 pieds; on met de quatre à cinq truies par cabane. Choisir un emplacement sec. Obliger la truie à travailler pour trouver sa nourriture; ceci a un excellent effet sur la vigueur, la taille et le nombre de porcelets. L'exercice prévient les rhumatismes et l'impotence.

Après la mise bas.—Se garder d'exciter la truie avant et après la mise bas. Se tenir toujours là à ce moment, mais n'intervenir que si cela est nécessaire. Le premier repas doit se composer d'une buvée tiède de recoupes (middlings); pendant les premiers dix jours, augmenter graduellement la ration pour la porter au maximum. Éviter avec soin la suralimentation qui provoque la diarrhée chez les porcelets. Nourrir la truie en vue de la production du lait, c'est-à-dire lui donner les rations suivantes: farine d'avoine et recoupes en parties égales; farine d'avoine, son et petit son en parties égales; donner des sous-produits du lait avec ces deux rations. En été, ne donner des fourrages verts ou des pâturages que lorsque les porcelets ont atteint deux semaines. En hiver, donner

des racines et du foin de trèfle pour entretenir le libre jeu des fonctions et tenir le sang frais. Vider un seau de terre ou de cendre de bois dans un coin de la loge. Au moment du sevrage, diminuer la quantité de mouleée, et séparer les jeunes porcs de la mère pendant des périodes de plus en plus longues tous les jours, jusqu'à ce que la truie cesse de donner du lait. Si les porcelets sont trop gras et inertes, et si la truie donne beaucoup de lait, forcez-les à prendre de l'exercice.

SEVRAGE DES PORCELETS.

La force des porcs qui vient de naître (happé) dépend spécialement des facteurs que nous venons de discuter, à peut-être plus d'effet que tout autre facteur sur l'économie de production. Vient ensuite l'exercice d'un bon jugement dans l'alimentation et dans le soin des porcs étant ou sevrés. Les mauvais choix des aliments, les mauvaises méthodes d'alimentation pendant cette période critique ont ruiné peut-être plus de porcelets et découragé plus d'éleveurs que pendant toute autre phase de l'existence des porcs.

Apprenez aux porcelets à manger trois semaines avant le sevrage. Mettez leur auge dans un coin où la mère ne puisse avoir accès. Vous ne pourrez guère obtenir de bons résultats si vous n'avez pas de sous-produits du lait et des recoupes à leur donner. Jetez dans la litière quelques poignées de grain sec pour encourager les porcelets à prendre de l'exercice. Évitez la suralimentation. Obligez-les à prendre de l'exercice; augmentez graduellement la quantité de recoupes jusqu'au sevrage. Si vous avez du lait écrémé, et si vous donnez aux truies deux portées par an, sevrer les porcelets à l'âge de six semaines, sinon, sevrer-les à l'âge de huit semaines.

Ration pour les porcelets sevrés.—Après le sevrage, commencez à donner la quantité suivante de grain: ration quotidienne pour un porc de 2 ou 3 mois pesant environ 50 livres: 1 livre du mélange suivant: 3 parties d'orge, 3 parties de petit son, 1 partie de farine de tourteaux de lin et 5 livres de lait écrémé. Faire tremper pendant 24 heures et donner. Si c'est dans une loge, ajoutez-y un peu de grain sec et d'avoine éparpillés dans la litière. Ceci n'est pas nécessaire si les porcelets sont dans un enclos herbeux. A mesure que les porcelets grandissent, on augmente la quantité de grain jusqu'à trois livres ou plus, par jour; on augmente également la proportion de farine d'avoine ou d'orge dans le mélange pour que cette ration se compose, à l'âge de 6 mois, de 6 parties de farine d'orge ou de maïs, 3 parties de petit son et 1 partie de farine de tourteaux de lin. Fournissez un abri au pâturage ou dans l'enclos, avec une cabane portative, soit un hangar ouvert. Gardez-vous bien de mettre les porcelets qui viennent d'être sevrés dans un herbage sans ombrage; vous auriez des brûlures, des maladies de peau, et un arrêt temporaire et quelquefois permanent dans la croissance. Ayez un abri naturel si cela est possible et donnez de l'eau fraîche et pure.

AUTRES BONNES RATIONS

1. Farine d'orge, 4 parties; petit son, 4 parties; farine de gluten, 2 parties; lait écrémé, 3 livres.
2. Farine d'avoine ou d'orge, 4 parties; petit son, 4 parties; pois, 2 parties; lait écrémé, 3 livres.
3. Farine d'avoine ou petit son, 2 parties; orge, 2 parties; farine de pois, 1 partie; lait écrémé, 3 livres.

Les numéros 1 et 2 conviennent mieux pour les provinces du centre et les provinces maritimes; le numéro 3 convient mieux pour les provinces de l'Ouest.

PATURAGE

Les animaux tenus sur pâturage reviennent de 5 à 25 pour cent moins cher que les animaux tenus en loge. Le pâturage fournit la nourriture nécessaire au développement des os et des muscles ainsi qu'au maintien général d'une santé vigoureuse; il convient donc tout spécialement pour les sujets reproducteurs. Les porcs d'engrais tenus au pâturage, donnent également une viande plus ferme et de meilleure qualité. Pour les derniers cependant, l'étendue du pâturage doit être nécessairement plus limitée. C'est la luzerne qui fournit le meilleur pâturage; le trèfle vient ensuite. Évitez cependant de faire paître la luzerne et le trèfle trop gras; il vaut mieux faire paître la navette et les topinambours en même temps que la navette et le trèfle.

Fourrages verts pour l'alimentation en loge, donner de la luzerne fraîchement coupée ou du trèfle. On se sert souvent de navette; elle est loin d'avoir la valeur des deux premiers, et il faut l'employer avant qu'elle soit grossière et fibreuse.

LE NOURRISEUR AUTOMATIQUE REDUIT LE TRAVAIL.

Un bon fabricant cherche toujours à obtenir un maximum de résultats tout en réduisant son travail au minimum. Il a été démontré que le cochon peut se nourrir lui-même presque toute sa vie, et qu'il donne un profit au moins égal à celui qu'il donnerait s'il était nourri à la main, lorsque l'on tient compte de l'économie de la main-d'œuvre. C'est là, une question qui mérite d'être prise en sérieuse considération par les cultivateurs, car il est à prévoir que la main-d'œuvre sera rare pendant les quelques années qui vont suivre. Le nourrisseur automatique permet aux cultivateurs de nourrir leurs porcs sans aide ou d'en engraisser deux ou trois fois autant qu'ils ne pourraient le faire et avec moins de travail.

EXIGENCES D'UN BON NOURRISEUR AUTOMATIQUE POUR LES PORCS

Cet appareil doit être bon marché, solide, portatif, d'une capacité suffisante, de construction facile, à l'épreuve des intempéries, il doit pouvoir se régler facilement pour les farines de différentes textures, et, ce qui est encore plus important, il faut qu'il soit arrangé d'une façon telle, que le contenu puisse descendre sans arrêt dans la mangeoire. En d'autres termes, il ne faut pas que la trémie se bouche. Enfin, la mangeoire doit être construite de façon à ce que l'animal ne puisse pousser la farine avec son groin par-dessus les bords, ou la salir en y mettant les pieds.

NOURRISEUR AUTOMATIQUE FAIT A LA MAISON

Si vous êtes intéressé, écrivez-nous, et nous vous enverrons des blancs et des spécifications. Le nourrisseur automatique est une grande caisse de 2 pieds 8 pouces de large et 3 pieds de haut, et d'une longueur variant suivant le nombre de porcs à nourrir; il y a un toit à double pente, une moitié est posée sur des charnières. Au fond de la caisse se trouve un grand "V" renversé, ou un déflecteur qui passe sur toute la longueur et sur lequel la farine passe pour se répandre par des ouvertures au fond dans des mangeoires de 10 à 12 pouces de large de chaque côté de la caisse. On peut régler la largeur de l'ouverture par une planche ou une porte ajustable. On doit fixer cette planche de manière à lui donner un certain degré de flexibilité pour que le porc en appuyant son groin contre la planche lui imprime un mouvement suffisant pour empêcher la formation de "blocs", si fréquents dans les coffres à grain. C'est là le point important dans le nourrisseur automatique. Si cet appareil ne fonctionne pas continuellement, il vaut moins que rien comme nourrisseur. Tout le long de la mangeoire et courant diagonalement à partir du bord de la mangeoire jusqu'au côté du nourrisseur et à intervalles d'un pied sont des divisions qui empêchent les porcs de salir ou de gâter la farine dans la mangeoire. Ecrivez pour avoir un plan complet.

AVANTAGES DU NOURRISEUR AUTOMATIQUE

1. La trémie économise 50 pour cent du travail.
2. Elle réduit au minimum le gaspillage de nourriture.
3. Elle empêche les troubles digestifs dus à la suralimentation.
4. Les porcs qui ont accès au grain en tout temps mangent fréquemment en petites quantités, au lieu de se surcharger subitement l'estomac deux ou trois fois par jour.
5. L'animal nourri à la trémie s'engraisse aussi rapidement que celui qui est nourri à la main et à moins de frais.

COMMENT ON SE SERT DE LA TREMIE.

On place la trémie sur une plateforme, ou sur un plancher qui reste propre pendant les pluies et sur lequel les porcs peuvent se rendre en tout temps. L'ombrage est nécessaire, qu'il soit donné par des arbres ou par un simple hangar. Ce système d'alimentation est relativement économique dans un enclos sans herbe, où l'on donne tous les jours des fourrages verts, du lait écrémé, ou de l'eau, mais il ne rend son maximum d'efficacité que dans un bon pâturage de trèfle ou de luzerne. De toutes façons cependant, que la trémie soit placée dans un enclos sec ou dans un pâturage, et que l'on donne du lait ou que l'on n'en donne pas, il faut toujours fournir de l'eau fraîche régulièrement, de préférence de l'eau courante ou dans une auge qui se remplit automatiquement et régulièrement. On peut, sans risques et avant-

agement, se servir de la trémie pour les jeunes porcs qui ont plus de 10 semaines. Avant cet âge, il est généralement sage de nourrir à la main, et il a été démontré par les expériences que même les porcelets qui têtent leur mère se trouvent bien de l'emploi de la trémie. Pour les cochons de tous les âges, et en fait, pour toutes les catégories de porcs que l'on veut engraisser rapidement pour le marché, l'emploi de la trémie est avantageux. Les jeunes sujets reproducteurs s'en trouvent bien également, pourvu que la ration soit propre à la formation des os et des muscles. En général, il vaut mieux ne pas l'employer pour les vieilles truies, spécialement lorsque l'époque de la mise bas arrive.

FARINES ET MELANGES EMPLOYÉS DANS LA TREMIE.

Au point de vue mécanique, on peut donner n'importe quel mélange de gros grain de farines, ou d'autres mouleées. On donne souvent par exemple du maïs seul avec un pâturage de trèfle ou de luzerne pour de courtes périodes d'engraissement. Pour les jeunes porcs ou les cochons, l'une ou l'autre des rations suivantes convient, pourvu que toutes les balles soient assez finement mouleées.

1. Petit son, avoine finement mouleée, orge finement mouleée, parties égales.
2. Petit son 4 parties, l'un ou l'autre des grains précédents, 4 parties, farine de pois, 2 parties.
3. Petit son ou blé, 2 parties, orge, 2 parties, pois, 1 partie.

On peut donner avantageusement, avec l'une ou l'autre de ces rations, du lait écrémé aux jeunes porcs. Lorsque l'on n'a pas de lait écrémé, on recommande d'y ajouter des débris d'abattoir, du sang ou de la farine de sang, à raison de une livre de débris d'abattoir pour 6 livres d'un des mélanges ci-dessus.

Lorsque l'on se sert de maïs, on peut ajouter une livre de débris d'abattoir par 5 livres de maïs.

Pour rafraîchir une chambre en été on n'a qu'à y suspendre une toile humide, en quelques instants l'évaporation produit au abaissement de température de 10 à 12 degrés.

L'île de "Manhattan" sur laquelle se trouve située la ville de New York, a été achetée autrefois d'un chef indien pour le prix modique de \$125.00



De beaucoup plus efficaces que les papiers à mouches collants. Propres à employer. En vente chez les pharmaciens et épiciers de partout.

Succession Anasthase Rouette AVIS

Monsieur Oscar Houle pharmacien de la cité des Trois-Rivières donne par les présentes avis qu'il a été nommé exécuteur testamentaire des biens de feu Anasthase Rouette, rentier, du village de la Pointe du Lac.

En conséquence, tous ceux qui peuvent avoir contre la dite succession des comptes, créances, etc., sont priés des les présenter dans les trente jours de cette date. Ceux qui sont endettés envers la succession par billets, emprunts sur parole ou sous seing privé, etc., et dont les noms figurent sur la liste dressée par le défunt et maintenant aux mains de M. O. Houle, sont priés de se rapporter immédiatement au dit exécuteur testamentaire, soit pour règlement ou pour enotement une extension de délai; à défaut de ce faire les débiteurs s'exposeront en incurant les frais de procédures judiciaires.

Signé, OSCAR HOULE, Pharmacien. S'adresser à 18 rue Saint-Philippe ou à la Pharmacie Normand, Trois-Rivières. 19 juillet, 1917 4 f.

Quand on a un fort mal de tête un linge humide chaud appliqué derrière les oreilles procure un soulagement presque immédiat.

En Norvège on dit que la longueur moyenne de la vie est plus grande que dans toute autre partie du monde.

Vous ne souffrez jamais de constipation

SI VOUS EMPLOYEZ

"RIGA"

EAU DEPURATIVE, LAXATIVE OU PURGATIVE SELON LA DOSE.

L'EAU PURGATIVE RIGA, est un merveilleux purgatif qui a subi l'épreuve du temps et qui est prescrite par les meilleurs médecins.

L'Eau Riga est en vente partout.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES "RIGA," MONTREAL

Pour les mères de famille, Pour perte d'appétit, Pour convalescents, Pour l'insomnie, Prenez



En trois ans un hêtre croit de 1 pied 8 pouces; un saule de 9 pieds 3 pouces.

La meilleure marque de cigares de la Havane coûte à Paris \$1500 le mille, soit \$1.50 pièce.

Un bon chameau peut pendant 10 jours de suite faire facilement un trajet moyen de 75 milles.

Si toute la surface du globe était bien unie, les eaux la recouvriraient d'un moins 600 pieds d'épaisseur.

Dans les Indes les barbiers ont le toucher si délicat qu'ils rasent souvent leur client pendant qu'il dort sans cependant le réveiller.

Neuf cas sur dix des rhumes ordinaires peuvent se guérir à leur début par un bain chaud et l'absorption d'un bon verre de limonade bien chaude avant de se mettre au lit.

Enlevez vos cors avec vos doigts

IL DIT COMMENT SE DEBARRASSER SANS DOULEURS D'UN COR MOU OU D'UNE CALLOSITÉ

Hommes et femmes infortunés, qui êtes coustus de cors et qui, au moins une fois par semaine avez souhaité mourir du tétanos ou de l'empoisonnement du sang, êtes maintenant informés par une autorité de Cincinnati de vous servir d'une médecine appelée Freezone, qui soulage la douleur dès le moment que quelques gouttes sont appliquées sur les cors ou les callosités et bientôt ceux-ci s'enlèveront avec les doigts.

Freezone sèche dès le moment qu'il est appliqué et les cors ou les callosités se ratatinent sans irriter les tissus ou la peau. Une petite bouteille de Freezone coûte peu et peut être achetée chez n'importe quel pharmacien et débarrasera vos pieds des cors ou des callosités. Si votre pharmacien n'a pas Freezone, il peut vous l'obtenir de son pharmacien en gros.

WRIGLEY'S

Une saveur nouvelle et tentante



Aussi agréable au goût que son nom le signifie.

Elle est délicieuse et elle dure longtemps. La dernière du trio des gommes rafraîchissantes de Wrigley.

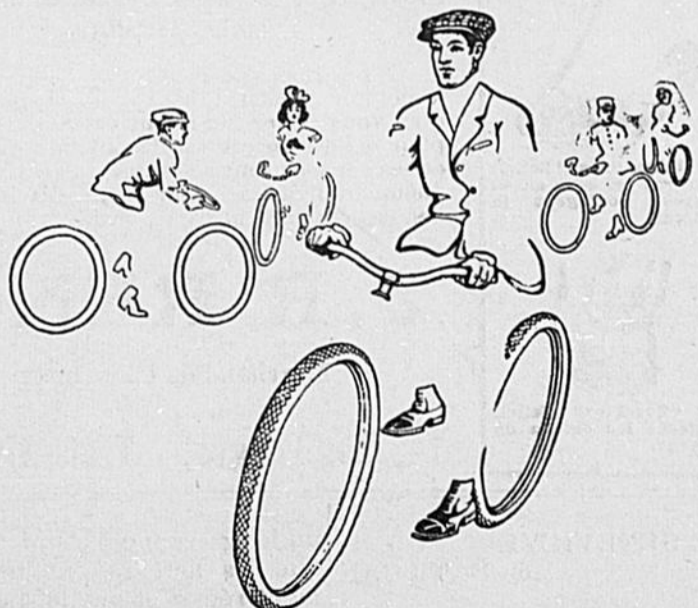
Excellente pour les dents, l'haleine, l'appétit et la digestion.

Emballage hermétique—conservation parfaite!

Mâchez-en après chaque repas

FABRICATION CANADIENNE EN VENTE PARTOUT

Sa Saveur Dure



SPECIALITE: Bicycles, articles de pêche et de sport, poètes à l'huile, glacières, etc., etc.

J. B. Loranger

MARCHAND DE FER

48 rue Des Forges. Tcl. 93 Trois-Rivières, P. Q.

Le Sanatorium

20 années de succès

Le Sanatorium des Trois-Rivières assure à ses hôtes avec le confort moderne et le bien-être du chez soi, tous les traitements usités dans les Stations Thermales d'Europe et des Etats-Unis. (Vichy, Aix les Bains, Mont-Clemens, etc.) Bains électriques, Bains turcs, de lumière et d'air chaud, Bains d'eau minérale, Douches, Ozone, Rayons X, Massages, Gymnastique, etc.

Neurasthénie, Rhumatismes, Diabète, Dyspepsie, Névralgies, Maladie des reins et de la vessie, Maladie des femmes, Intoxications par l'alcool, la morphine, etc. Eaux minérales naturelles radio-actives

Magnifique album illustré adressé gratis sur demande.

SANATORIUM, TROIS-RIVIERES, P. Q., Canada.
Téléphones : 161 et 584

Consultation de 1 à 4 et de 7 à 8 hrs p. m. Tél. 599
Consultation sur rendez-vous de 10 à 11 hrs a. m.

Docteur C. A. Bouchard

CHIRURGIEN

Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris.
Membres de la Société Anatomique de Paris.
Chirurgie générale—Maladies des voies urinaires—Maladies des femmes
56 avenue Laviolette, (coin des rues Laviolette et Saint-Sévère.)
Trois-Rivières.

TEL. BELL 210 Bureaux ouverts tous les soirs de 7 à 8 heures

Drs DOHAN & BOULTENHOUSE

DENTISTES

Coin des rues Notre-Dame et Des Forges, Trois-Rivières
EDIFICE POWER, 2ième Etage. Service d'élevateur

Heures de consultation { 1 hr à 4 p. m. Téléphone 979
7 hrs à 8 p. m.

Docteur R. Beaudry

CHIRURGIEN

Ancien interne à la Maternité et au service de Chirurgie
Hôtel Dieu de Québec
Chirurgie générale—Maladies des femmes.

72 rue Ste-Julie (près l'Hôpital St-Joseph) Trois-Rivières

Les TOILETTES de SOIREE

reçoivent une attention spéciale. Quelque riches et quelque attrayantes que vos robes puissent être, notre méthode spéciale est suprême. Nos commodités et notre service sont les meilleurs. Evitez tous risques en envoyant vos robes aux meilleurs dégraisseurs et teinturiers connus.

La Teinturerie Gonthier

TEINTURIERS ET DEGRAISSEURS

230 rue Notre-Dame, Tél. Bell 331 Trois-Rivières

Courrier de la Cité

Inondation

Dans la région de la Beauce, les orages de ces derniers jours ont causé des inondations désastreuses. A Ste-Marie de la Beauce en particulier, les récoltes sont détruites, grand nombre de bestiaux sont noyés et le village est inondé. On ne signale pas encore de perte de vies. Trois ponts ont été emportés sur les lignes de chemins de fer qui déservent cette région.

Chaleur intense

Mardi, 1er août, le thermomètre a enregistré 91 degrés à l'ombre. C'est la plus grande journée de chaleur que nous ayons eue depuis cinq ans.

De retour

M. D. Durand, avocat, et sa sœur Mlle Germaine Durand sont de retour d'un voyage de trois semaines à Percé dans la Gaspésie.

De passage

Etaient de passage à l'évêché cette semaine, MM. les abbés : E. Poisson, I. Trudel, C. Carbonneau, Eug. Denoncourt, E. Boutet et E. Brunelle.

Orage électrique

On nous apprend que le terrible orage de lundi soir a fait des dégâts considérables dans la région de Shawinigan.

Voulez-vous un habit bien fait et qui vous donne satisfaction? Allez chez Albert Gélinas, 86a rue Royale, Trois-Rivières.

En vacances

M. Horace Carignan, employé à la Banque Provinciale du Canada, est en vacances pour une quinzaine, chez son père M. Alfred Carignan de Bécancour.

Vous trouverez chez Albert Gélinas, marchand-tailleur, 86a rue Royale, des habits d'été, légers et bien faits, qui vous permettront de braver les chaleurs.

Assemblée A. C. O.

Dimanche prochain à une heure et demie assemblée générale des membres de l'Association Catholique des Ouvriers.

Après avoir visité consécutivement Trois-Rivières, Yamachiche, Pointe du Lac, Louiseville, Monsieur Jean d'Auteuil a visité accompagné de Mlle Jeanne sa sœur, "Maskinongé." Ils furent reçus à l'Hôtel Bérard où il trouverent de succulents repas, ils en revinrent enchantés de leur voyage. Ensuite ils s'embarquèrent pour Valcartier, Louiseville, Charlesbourg, d'où ils retourneront à leur résidence d'été à Ste Anne de la Péraie en attendant qu'ils retournent à leur vraie résidence d'hiver à Québec.

Les anciens trifluviens sont toujours bien aise dans la belle saison de revenir passer une petite vacance parmi nous et en même temps, profiter de cela pour donner une commande à l'Atelier Pinsonnault 86 rue Royale.

On se rappelle bien toute la satisfaction qu'on a eu dans le passé pour sa bonne ouvrage.

Le Reliquat d'une élection

(Suite de la première page)

Et voilà. Sans son crétinisme invétéré, le gracieux collaborateur n'aurait pas écrit une pareille contradiction. Etre mécontent de tout le monde, et prêcher l'indépendance, ne fait pas bon ménage avec le fanatisme politique; quand est-ce qu'un fanatique politique a été mécontent de ses chefs politiques? Et vous-même, brave porteur d'eau, quand avez-vous osé juger vos maîtres?

C'est-à-dire que vous finissez, après tout le monde, par admettre que le "Bien Public" juge avec impartialité et bonne foi, les hommes et les choses. Il est permis de se tromper, mais c'est déjà quelque chose de n'avoir pas à craindre, comme écueil, la servilité.

Nous sommes vengés de vous l'entendre dire.

Problème.

L'individu qui cache crânement sa personnalité sous les initiales "L. C. F.", fait à sa façon l'éloge des gens du club Laurier.

"Ce club comprend, dit-il, près d'un millier de citoyens, honnêtes, intelligents, etc..." enfin, la fine fleur intellectuelle et morale.

Tout ceci est superbe. Mais où l'affaire se complique c'est lorsque l'apologiste de l'association entreprend d'expliquer la prétention des affidés.

"Les membres du club Laurier prétendent, dit-il, qu'il y a plus d'intelligence dans cent et cinq cents têtes que dans une." C'est quelque fois vrai; mais pas toujours. Exemple: Napoléon.

Mais là n'est pas la question. Et voici le problème. Il y a, dites-vous, au club Laurier mille têtes. Vous concédez l'intelligence à cent têtes, et même à cinq cents têtes. Or, il y a là mille têtes. Que faites-vous des cinq cents qui restent? Angoissant problème. Surtout lorsque l'on sait que ce que vous considérez être comme le groupe négligeable du club, est à peu près de chose près la majorité qui a assuré la victoire libérale au conseil des Trois-Rivières.

Le Noyau du Club.

Nous sommes moins injuste, et nous concédons l'intelligence aux mille têtes. Ce que nous reprochons aux chefs c'est de tenir ces pauvres gens dans un cercle fermé, et de faire appel à leur partisanerie plutôt qu'à leur esprit d'indépendance.

Lorsque sur l'ordre des chefs le fidèle Bigné et l'Évaluateur Martel s'en furent à Québec demander le droit de vote pour les non-payers de taxe, la Législature jeta dans la balance de nos élections municipales le poids de cinq ou six cents voteurs qui ont toujours fait la majorité depuis.

Ces gens, aujourd'hui au conseil des Trois-Rivières, demain ailleurs, contribuent à donner à notre ville une administration municipale, bonne ou mauvaise, mais dont ils supporteront peu ou pas les conséquences.

Ils forment le noyau le plus compact du club Laurier. Le moins que nous puissions demander, il nous semble, c'est que ceux qui font école à cet endroit ne tablent pas sur l'ignorance et la crédulité de ces pauvres gens, mais s'efforcent au contraire de leur montrer nos questions municipales sous toutes leurs faces. Ce serait justice pour eux et justice pour la ville dont ces étrangers règlent le sort.

Catholiques pratiquants.

Toute cette éjaculation haineuse de l'aviseur de l'organe libéral se termine par une absurdité tellement cocasse, qu'elle est en somme comme la signature de celui qui a pondu ça. De tous les disciples des maîtres du club il n'y en a qu'un d'assez sot pour faire pareille trouvaille.

L'idée est celle-ci. Ceux dont vous critiquez les actes sont des administrateurs municipaux, des "hommes qui se dévouent pour le public..." Or, "étant des catholiques pratiquants, n'est-il pas regrettable qu'ils se fassent insulter de façon aussi grossière par de viles calomnies..."

Reprenons l'idée. Nous avons au conseil des administrateurs dont nous sommes tenus d'apprécier la conduite. C'est notre devoir de le faire, et nous nions l'avoir fait autrement qu'en des termes très convenables. Ces gens-là sont des catholiques pratiquants, soit; ils sont tenus de "se dévouer à l'intérêt public" comme vous dites. Quand une partie des contribuables estime que ces catholiques pratiquants ne se dévouent pas comme il convient à cet intérêt public, il est loisible à l'électorat de demander à d'autres catholiques pratiquants le dévouement requis. Il n'est question là ni d'injure ni de calomnies, mais d'un simple droit d'exercice de volonté populaire.

Les catholiques pratiquants au conseil, ne sont pas là pour administrer les deniers publics à leur guise et suivant leur caprice, mais pour administrer suivant les lois établies, lois qu'ils jurent d'observer. Ces catholiques pratiquants sont aussi au conseil pour assurer le respect de tous les règlements; ils jurent de le faire avant de prendre leurs fauteuils. Et quand les contribuables ont raison de croire que ces catholiques pratiquants se moquent des règlements et des lois établies, c'est leur droit de demander que d'autres catholiques pratiquants, fidèles à leur serment et respectueux des lois, administrent les affaires de la cité.

Nous voyons précisément qu'à Québec, lundi dernier, un maire, catholique pratiquant, a mis son veto et refusé d'approuver l'état financier de cette ville, parce que quelques-uns de ses échevins, catholiques pratiquants, l'avaient tripoté d'une façon qu'il ne croyait pouvoir honnêtement accepter. Et en agissant de la sorte, ce maire, catholique pratiquant, se conformait à l'avis des avocats de la corporation de Québec, qui eux, également catholiques pratiquants, faisaient leur devoir en invitant le chef de l'administration à sauver les deniers publics des entreprises de cette drôle de sorte de catholiques pratiquants.

Trouvez mieux, brave anonyme, et surtout, mettez votre nom au bas de vos goujateries. Votre bravoure irait-elle jusque là?

YAMACHICHE

Le lundi, 10 juillet, un cortège exceptionnellement nombreux conduisait à sa dernière demeure Mme Dorimène Bellemare, épouse bien-aimée de M. Octave Ferron, cultivateur d'Yamachiche.

Mme Ferron n'avait que 62 ans, et elle laisse dans la douleur une très nombreuse famille. La mort cependant, pour faire cette séparation, avait su prendre ses manières les plus douces. Ce n'était plus la cruelle mort qui frappe sans pitié, et que l'on serait tenté

de maudire. Non, la mort cette fois n'avait pas cette apparence terrible: c'était plutôt une amie qui arrivait presque souriante auprès d'une femme chrétienne, pour lui dire: Votre pèlerinage terrestre est terminé, votre Père céleste vous rappelle à lui. Vous seriez utile auprès de vos enfants, mais vous pourriez encore veiller sur eux du haut du ciel.

Chez Mme Ferron il n'y eut donc pas de grandes frayeurs, pas de larmes amères, mais le calme d'une âme sans remords, une patience à toute épreuve, une résignation complète à la volonté de Dieu, et l'espérance souriante de la patrie céleste. C'est que Mme Ferron était le type de la femme canadienne-française: Elle vivait de la foi, remplissait sans ostentation, mais sans faiblesse tous les devoirs d'une épouse dévouée et d'une mère très chrétienne.

Les femmes de ce caractère se font peu remarquer pendant leur vie, mais à leur mort la lumière se fait, et leur tombe devient glorieuse. De là cette affluence aux funérailles d'une femme humble et sans prétention.

Au service le célébrant était M. l'abbé Omer Ferron, curé de Plaisance, son neveu; le diacre était M. l'abbé Joseph Ferron, un autre de ses neveux, et le sous-diacre était son propre fils, M. l'abbé Ovide Ferron.

Les Dames Tertiaires assistaient en costume, et deux d'entre elles firent la collecte qui fut très généreuse.

Les membres du clergé étaient: le Rev. Père Antoni Bourassa, directeur à l'Université d'Ottawa; les abbés Alfred Comtois, Aumonier des Ursulines des Trois-Rivières, Adélarde Bellemare, curé de Batisseau, N. Caron, curé d'Yamachiche, Joseph Gélinas, préfet des études au séminaire des Trois-Rivières, Raoul Lamy, vicaire à Saint-Barnabé, Anselme Bourassa vicaire à Yamachiche, Alphonse Caron, Joseph Désilets, Henri Garceau, Donat Guillemette, Philippe Normand, Auguste Lafleche, prêtres du séminaire des Trois-Rivières, et MM. les ecclésiastiques Albert Caron, Eugène Evariste Lamy.

Outre les Soeurs de la Providence d'Yamachiche, il y avait quatre Soeurs de l'Assomption; les révérendes Mères Saint-Pierre d'Alcantara et Saint-Raphael, soeurs de la défunte, Marie du Sauveur fille de la défunte, et Sainte-Dorothee niece de M. le curé d'Yamachiche.

Les parents et amis étaient très nombreux; nous nommerons les suivants: Edmond Ferron d'Yamachiche, Dr. Wilbord Ferron de Saint-Paulin, Dr. Arthur Ferron de Grand-Mère, M. et Mme Dr Eugène Ferron de Batisseau, M. et Mme Nérée Ferron de Saint-Paulin, M. et Mme Elzéar Ferron de Grand-Mère, M. et Mme Dr R. Bellemare de Montréal, M. et Mme Jos Paquin de Grand-Mère, Mme notaire Foisy de l'Assomption, M. et Mme J. Desrosiers de Montréal, M. Zéphyrin Lambert des Trois-Rivières, M. et Mme Ovide Blais de Saint-Grégoire, M. Joseph Déziel et Mlle Déziel de Sainte-Ursule, M. et Mme Adélarde Morin et Mlle Morin de Saint-Justin, Mme Dumontier de Saint-Barthélemy, M. et Mme Irénée Caron de Louiseville, M. Thomas Bournival des Trois-Rivières, M. Antoine Ferron, M. Emile Gélinas, M. Ernest Richard, M. Georges Lamy, M. Ernest Lamy, ces cinq derniers de Louiseville, M. Alf. Girard du Manitoba, M. Ambroise Grenier de Saint-Léon. Justus ut palma florebit.

Le Whist en plein air à Ste-Cécile a obtenu un beau succès. Du beau temps, de la jolie musique, une foule de joueurs et de spectateurs.

Chants du soir

M. Adolphe Poisson, le délicat poète de "Sous les Pins", de "Chants Canadiens" et "d'Heures Perdus", vient de publier sous ce titre un nouveau recueil de vers.

Nous retrouvons dans cette dernière oeuvre la même délicatesse de pensée, la forme gracieuse du style, et toutes les qualités qui ont fait du poète d'Arthabaska l'un des mieux goûtés de notre littérature canadienne. Merci de l'envoi d'un exemplaire.

Tailleurs de gants Éveillez-vous

Vous avez droit à un salaire aussi élevé que celui de n'importe quel artisan au Canada. Les conditions ont changé et les tailleurs de gants sont en grande demande. Les heures de travail, les usines, les conditions, tout est meilleur.

Vivez comme un homme. Nos plus bas prix pour les tailleurs de gants sont maintenant de \$1.35 la douzaine. Nous pouvons vous donner le meilleur ouvrage que vous n'avez jamais eu. Travail permanent. S'adresser à:

R. G. LONG & Co. Limited
727 King St. West, Toronto.

Bureau Tél. 509. Résidence : Tél. 126

Docteur E. Buisson

DENTISTE

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs

20 rue Des Forges, Trois-Rivières
(En haut du magasin 5, 10 et 15c.)

Téléphone Bell 658 Résidence 837

Dr J. H. BELAND

CHIRURGIEN-DENTISTE

2 a, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES
(Bloc Carignan)
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures.
Dimanche sur engagements.

Bureau : Tél. 763. Rés. : Tél. 296

Dr Eugène Bourgeois

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs
28 rue Des Forges, Trois-Rivières.

Téléphone Bell 526
Consultations: 1 à 5 hrs p. m., 7 à 8 hrs p. m. et sur rendez-vous.

Tél. Bureau 825 Casier Postal 158
Résidence 22

FRANCOIS LAJOIE, L. L. L.

AVOCAT

136 rue Notre-Dame, Trois-Rivière
(Bloc Lajoie, Chambre 1 à 4)

Téléphone 12

PHILIPPE GERMAIN

NOTAIRE & C. C. S.

Cessionnaire du greffe de :
E. S. De Carufel,
Assurances contre le feu.

SAINT-TITE, P. Q.

Bureau : Tél. 963 Résidence : Tél. 110

Ernest L. Denoncourt

ARCHITECTE

Bureau : 136 rue Notre-Dame.
Rés. 51: Rue Royale Trois-Rivières

Téléphone 720

JULES CARON

Architecte

69 St-François-Xavier, Trois-Rivières

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A. LL. B. M
Avocat

6, rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD

AVOCAT

3 rue Hart, Tel. 640
Résidence : 17 rue St-Pierre, Tel. 434

GEO. HENRI ROBICHON

Avocat

Bureau : Edifice Banque Hochelaga, Trois-Rivières

P. N. Martel, C. R. Fernand Quesnel
Paul Martel

Martel, Martel & Quesnel

16 Bonaventure, Tél. 61 Trois-Rivières

Téléphone Bell 65

Duplessis, Langlois & Durand

AVOCATS

4 rue St-Joseph, Trois-Rivières

Frs Desilets Aug. Desilets
DESILETS & DESILETS
Avocats

25 - Rue Alexandre, - 25
Tel. Bell 511 Trois-Rivières

BRUNO MARCHAND

Avocat

36 rue Alexandre, Tél. Bell 585
Trois-Rivières.
Résidence : 120 Bonaventure, Tél. 384

Telephone 491

J. A. TRUDEL

Notaire

Argent à prêter. Agent d'Immeubles
Coin Hart et Alexandre,
Bureau : 36 Alexandre, 3-Rivières
Rés. 93a Ave Laviolette Tél. 263

J. E. GUILLET

NOTAIRE

Argent à prêter. Examen de titres. Règlements de faillites, difficultés commerciales, successions, collections, etc.

No 4 rue Hart, Trois-Rivières
(En face du "Bien Public.")

Téléphone Bell 717

VICTOR ABRAN

NOTAIRE

Argent à prêter, assurances, collection etc.
136 rue Notre-Dame, Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

AVIS !

Pour l'avantage de nos clients, monsieur Pinchons de Toronto, célèbre spécialiste pour les pieds, démontrera dans notre magasin pendant deux jours, l'usage des Conforts Schooll pour les pieds.

Les Six et Sept Août

Si vous avez des maux de pieds; si vos pieds vous font mal ou si vous fatiguez facilement, si vous avez une difformité quelconque du pied, consultez-le. Ses services sont gratuits et ne vous obligeront nullement à acheter vos chaussures dans notre magasin.

Désormais ce Magasin Assurera à ses clients le service des Conforts Schooll pour les Pieds. Il y a un appareil Schooll pour toute difformité ou tout malaise des pieds

Quelle que soit la nature de votre mal, quels que soient les remèdes que vous ayez essayés et les efforts que vous avez faits en vain pour obtenir un soulagement, vous pouvez maintenant venir dans notre magasin avec la certitude que tous vos maux de pieds peuvent être guéris. Même si vous avez déjà porté des supports pour la voûte du pied, venez montrer vos pieds au spécialiste.

Profitez Des Conseils Donnés Gratuitement Par le Spécialiste

N'hésitez pas à profiter de la visite et de la démonstration gratuite de ce spécialiste, que vous soyez un client ou non. Il est ici pour aider tous ceux qui souffrent des pieds, et ses conseils sont absolument gratuits, sans aucune obligation pour vous d'acheter vos chaussures dans notre magasin.

J. R. RENÉ

Marchand de Chaussures

14, Des Forges, Trois-Rivières

STE-GENEVIEVE de BATISCAN

Un long rapport, mais disons que les acteurs ont parfaitement réussi et que le neveu de M. le Curé de Ste-Geneviève, M. Gaston Lesieur est un acteur de grand talent magnifiquement secondé par ses amis. Nous avions de plus la bonne fortune d'entendre un orchestre des Trois-Rivières, présidée par M. Nazaire Marchand, qui n'a pas peu contribué à relever l'éclat de la séance.

Une séance comique a eu lieu dans la salle St-Jean-Baptiste, lundi dernier, donnée par des amateurs de Villeroy et des Trois-Rivières.

Un orage électrique a empêché beaucoup de personnes d'y assister.

Le temps manque pour faire